

Des "retraités-voyageurs" à domicile

Simone, Gérard, Jean-Marie et les autres... ont un point commun : l'amour des bêtes. Ils n'hésitent pas à parcourir des kilomètres afin de leur donner présence et soins à domicile quelle que soit la distance. Profil de ces passionnés ? Retraités, sérieux et amoureux des bêtes. Ils sont triés sur le volet par Josianne Arénalès ! C'est en 1999 que Josianne crée Résid'ance, une société de service destinée aux propriétaires de chiens. Josianne propose la garde à domicile des chiens, chats, oiseaux... en échange du gîte pour les "dog-sitters". Comment s'opère le recrutement ? "Je passe une annonce, puis nous prenons contact par téléphone... Cela marche beaucoup au feeling" souligne-t-elle. Après



ce tri téléphonique, je leur demande des photos de chez eux. Je les questionne sur leurs loisirs, et leur ancien métier. S'ils préfèrent la ville ou la campagne... Le dossier et les cartes d'identités respectives de chacun sont ensuite présentés à la préfecture. Au bout de 15 jours et après accord, le dossier obtient un numéro d'agrément préfectoral." Une autorisation administrative nécessaire

assurant le sérieux des futurs résidents. Une fois engagés, ils sont envoyés dans différentes régions de France. "C'est par amour des animaux qu'ils acceptent la tâche qui leur est confiée. Les bêtes peuvent être angoissées à l'idée de rester seules à la maison. Rester chez elles entourées, les rassurent !", rajoute Josianne. Cinquante-cinq couples engagés par Résid'ance se relaient sur

le territoire français, aujourd'hui. Qu'il s'agisse d'un chien ou de quatre, d'un perroquet et deux chats ou d'une tortue, c'est le même tarif ! Pour deux semaines : 245 €. Les propriétaires désireux de ne pas bousculer les habitudes de leurs compagnons doivent offrir le gîte aux résidents.

Résid'ance 6, route du Pavillon, 36000 Mosnay. Tél. : 02 54 24 52 18.

Faites de votre chien un vrai routard !

Voyager avec son chien, trouver hôtels et restaurants qui l'acceptent, n'est pas aussi aisé qu'on le croit. Pour simplifier la vie de tous les maîtres, FIDO, en partenariat avec Le Guide du Routard, édite Le Guide du Routard des balades en famille avec son chien. Un guide nouveau et original pour bien voyager avec son animal. Il répertorie conseils et astuces pour réussir ses vacances, donne de nombreuses adresses de restaurants, hôtels et parcs qui acceptent les animaux, et recense des itinéraires de balades en France. De quoi préparer le sac à dos de votre futur baroudeur...

Pour recevoir ce guide exclusif (non vendu dans le commerce), il convient de réunir 6 points FIDO-Routard à découper sur l'ensemble des produits FIDO porteurs de l'offre ainsi qu'un chèque de 3 €.



Pour chiens et chats parisiens

Le grand magasin parisien La Samaritaine vient d'inaugurer un nouvel espace plus moderne et plus accueillant destiné aux animaux de compagnie. Ce "pet shop" réunira toutes les nouveautés aussi bien en alimentation qu'en accessoires (colliers, laisse, jouets, papiers, corbeilles, etc.). A ne pas manquer non plus l'ouverture de la boutique César et Sheba sur la passerelle du troisième étage.



COUP DE GUEULE

Le procès d'Henri Viatte renvoyé en septembre

Il faudra attendre le 5 septembre prochain pour que soit examiné le procès d'Henri Viatte, vétérinaire de Saint-Cyr-l'École. Rappelez-vous en novembre dernier, les gendarmes de Versailles dépêchés par la section de recherche de Reims, découvraient 76 cadavres de chiens. L'audience du 4 avril a été renvoyée pour cause "d'audience trop chargée". Ce jour-là, Henri Viatte a confié à la presse, sa "seule faute" : "Avoir conservé tous ces cadavres de chiens, alors que j'aurais dû m'en



débarrasser". Sans commentaire... La Fondation 30 Millions d'Amis, Fondation assistance aux animaux, l'Antac, la Fondation Brigitte Bardot, One voice, la SPA ainsi que l'Ordre des vétérinaires et la mairie de Saint-Cyr-l'École se sont constitués partie civile. Le Parquet de Versailles semble pourtant faire peu de cas de leur décision puisque le vétérinaire n'est pas poursuivi pour actes de mauvais traitements et de cruauté. Il devra pourtant expliquer pourquoi des chiens ont été retrouvés avec des oreilles arrachées...

Pour tout savoir sur les futurs véto

L'école nationale vétérinaire d'Alfort ouvrira ses portes au public les 25 et 26 mai prochains. Ces journées animées par les étudiants, le personnel et les enseignants seront l'occasion de faire découvrir des services scientifiques de pointe. De nombreuses activités sont prévues pour les enfants (promenades en

poney, mini-ferme, maquillage animalier, ateliers d'art plastique en relation avec l'animal...). Un forum de la profession vétérinaire sur les modalités d'accès aux écoles vétérinaires et les opportunités de carrière offertes par ce métier ainsi que des conférences-débats sur des sujets pratiques : comportement, nutrition, secourisme,

vaccinations, intoxications devraient ravir tous ceux qui rêvent d'exercer une jour cette profession tant convoitée.

Horaires : de 14h00 à 18h00 (samedi) et de 10h00 à 18h00 (dimanche)
Tél. : 01 43 96 71 00
ou www.vet-alfort.fr